

# Présence internationale

Bulletin numéro 93  
Hiver 2014

## SOMMAIRE

Edito p.2

1<sup>er</sup> janvier 2014: PBI met fin à ses activités au Népal

p.3

Avant de partir en Colombie : entretien avec une future volontaire française

p.4-5

Implantation du Projet de PBI au Honduras

p.6

Les suites du procès pour génocide au Guatemala

p.7



Les nouveaux volontaires de PBI Colombie

### PBI section française

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris

Tél. : 01 43 73 49 60

Email : [pbi.france@free.fr](mailto:pbi.france@free.fr)

[www.pbi-france.org](http://www.pbi-france.org)

« Le décompte a pris fin avec notre arrivée à la maison de PBI à Teusaquillo à Bogota. Cette nouvelle étape commence avec les retrouvailles avec nos collègues rencontrés durant la formation à Valladolid il y a 6 mois. Nous avons 10 jours de formation devant nous avec de nombreux ateliers théoriques et pratiques pour nous préparer à ce que nous attendons tellement : le terrain !

Malgré le décalage horaire et la fatigue, c'est génial d'être enfin ici pour participer au travail de PBI pour l'appui et la protection aux défenseurs des droits de l'Homme et aux communautés accompagnées. »

Claire et Delphine, nouvelles volontaires françaises de PBI Colombie, janvier 2014

**pbi**  
un espace pour la paix

**Peace Brigades International** est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Chers amis,

Il est un peu tard – et trop conventionnel à mes yeux – pour vous souhaiter une bonne année, mais il est toujours pertinent de nous souhaiter mutuellement ténacité et persévérance dans l'activité de soutien aux défenseurs des droits de l'homme que mènent, jour après jour, les Brigades de Paix Internationales.

L'année 2014 commence de façon positive pour PBI-France puisque nous nous sentons assez « riches » pour recruter un coordinateur à plein temps ... mais pas assez malheureusement, pour garder Martin Willaume, malgré le bon travail accompli en deux ans, à mi-temps. Nous n'avons pas les moyens de salarier quelqu'un en dehors du cadre des « emplois aidés » largement subventionnés par les pouvoirs publics mais limités à deux ans par salarié.

Grâce au travail de Martin, nous bénéficions de nouveaux soutiens financiers : du **Barreau de Paris** (pour PBI-Mexique), de la **région Ile-de-France** (pour PBI-Colombie), du **Secours catholique** (pour PBI-Honduras) qui viennent s'ajouter aux contributions que le fonds **Non-Violence XXI** (pour PBI-Kenya, cette année) nous accorde fidèlement depuis de nombreuses années et à vos dons, indispensables pour le fonctionnement de PBI-France.

Ces contributions vont permettre à plusieurs défenseurs, accompagnés par PBI, de venir en France faire connaître leur combat et solliciter des soutiens. Si vous habitez Paris, nous vous rappelons que c'est toujours une expérience très riche de les accueillir à domicile et/ou de les accompagner aux différents rendez-vous que nous prenons pour eux (au Ministère des Affaires Etrangères, au Parlement, à Amnesty, au Barreau de Paris s'ils sont avocats, à Reporters sans Frontières s'ils sont journalistes etc..). Vous pouvez également - mais cela demande plus de travail – organiser une rencontre autour d'eux, avec des amis, des militants intéressés.

La prochaine tournée aura lieu en mars avec la venue en France de représentants des communautés déplacées en Colombie. Alors que des négociations de paix ont débuté il y a plus d'un an, ce pays où est implanté le plus grand Projet de PBI connaît une recrudescence des attaques envers les défenseurs. Vous pourrez découvrir dans ce numéro le témoignage d'une nouvelle volontaire, Delphine, arrivée en ce début d'année sur le terrain avec une autre Française, Claire.

Dans notre prochain numéro, nous consacrerons un dossier spécial à la Colombie et vous présenterons notre nouveau coordinateur. En attendant je vous remercie de votre soutien, fort utile à la petite équipe animatrice de PBI-France.

Brigitte Chambolle  
Présidente de PBI-France



PBI-France remercie les bailleurs généreux qui lui permettent de financer les Projets terrain et ses activités en France

## 1<sup>er</sup> janvier 2014 : PBI met fin à ses activités au Népal

*C'est avec tristesse que nous apprenons que PBI – présent au Népal depuis 2006 – doit quitter le pays. Les équipes sur place ont pris cette décision après un an de réflexion, face au constat qu'il ne leur était plus possible de résider au Népal sur des bases régulières, et par conséquent de rencontrer les représentants des pouvoirs publics, un de leur principal « outil » au service de la protection des défenseurs des droits de l'homme.*

**L**es autres outils mis en œuvre par PBI - accompagnement, formations, notamment à l'analyse des risques, plaidoyer de haut niveau – sont de plus en plus utilisés par d'autres ONG nationales et internationales.

PBI Népal a contribué à créer et faire fonctionner le dispositif « Nepal Monitor » <https://nepalmonitor.org> qui permet de recenser les atteintes aux droits de l'homme et d'alerter très rapidement les organisations locales, nationales et internationales. Ce dispositif a prouvé son efficacité pour permettre aux personnes et aux organisations d'apporter une réponse rapide et adaptée aux agressions survenues à proximité de chez elles et de mieux analyser les risques dont elles doivent tenir compte. La participation de PBI à ce dispositif va être transférée à une ONG locale.

Au moment de la clôture de ce programme, il n'est peut-être pas inutile de faire le point sur la situation politique au Népal. Rappelons qu'en novembre 2006 un accord de paix a été signé entre les Maoïstes (*Unified Communist Party of Nepal – Maoist* ou UCPN-M) et le gouvernement népalais mettant fin à une guerre civile de 10 ans qui a fait 13 000 morts, des centaines de disparus et des milliers de déplacés.

Cet accord de paix prévoyait l'élection d'une assemblée constituante, la mise en place d'une commission « Vérité et Réconciliation » et d'une commission sur les disparitions forcées. Huit ans après, le Népal n'a toujours pas de constitution et ces deux commissions n'ont pu être mises en place, laissant aux victimes le goût amer d'une impunité de fait. Les élections, plusieurs fois reportées, se sont tenues en avril 2008 dans des conditions considérées par les observateurs internationaux comme acceptables. A la surprise générale, l'UCPN-M est arrivé en tête des 7 principaux partis en lice, avec 1/3 des voix, mais la dispersion des votants sur de nombreux partis a entraîné des blocages à répétition. De nouvelles élections constitutives se sont tenues le 19 novembre 2013 ; cette fois-ci l'UCPN-M n'a recueilli que 80 sièges (sur 575) mais cette nouvelle assemblée se réunissant pour la première fois le 22 janvier 2014, on ne sait pas encore comment elle va travailler.

Pendant ce temps, le Népal a connu d'autres changements. Jusqu'à présent, la majeure partie de ses

échanges se faisaient avec l'Inde ; leur longue frontière commune est ouverte depuis 1950 à la libre circulation des personnes et des biens et beaucoup de Népalais vont travailler en Inde. Petit à petit la Chine étend son *soft power* sur le pays : d'abord pour encadrer la présence au Népal de réfugiés tibétains qui y sont très nombreux, puis pour créer des voies de communication facilitant les échanges avec la Chine. Plus récemment la Chine projette de créer un vaste complexe touristique sur le site bouddhique sacré de Lumbini, lieu supposé de la naissance de Bouddha, suscitant la crainte des Indiens et l'opposition des bouddhistes.



Indira Ghale en France en 2009

Quelques nouvelles d'**Indira Ghale** cette défenseure pour laquelle PBI avait organisé une tournée européenne en novembre 2009 et qui a passé une semaine en France. *Dalit* (intouchable) elle-même, beaucoup d'entre nous se souviennent de la façon dont elle nous avait éclairés sur les discriminations vécues par cette catégorie de population. On ne s'étonnera pas qu'elle travaille maintenant pour une ONG népalaise (*Sabayatri Nepal*) qui se dédie à la promotion des femmes de groupes *vulnérables*, au soutien des femmes victimes de violences, offrant un abri à celles qui ont pu quitter des réseaux de prostitution.

Brigitte Chambolle

## Avant de partir en Colombie : entretien avec une future volontaire française

En ce début d'année 2014, deux nouvelles Françaises, Claire et Delphine, sont parties en Colombie pour rejoindre les équipes du Projet PBI. Nous avons pu poser quelques questions à Delphine Taylor avant son départ pour connaître son parcours et le chemin qui l'a menée jusqu'aux Brigades de Paix Internationales. Dans le prochain numéro, vous pourrez découvrir les premiers pas sur le terrain de Claire.

**B**onjour Delphine, pourrais-tu te présenter aux membres de PBI France et aux lecteurs de *Présence Internationale* ?

Je viens d'une famille franco-britannique, née aux Etats-Unis et élevée en Belgique, j'ai acquis un goût et une pratique affirmée des langues et de l'ouverture vers l'international. Je suis partie vivre un an au Mexique où j'ai vécu au sein de deux familles locales : j'ai été très marquée par cette première expérience et je suis retournée au Mexique à quatre reprises, notamment dans le cadre d'un échange universitaire, puis dans l'optique d'y mener divers travaux de terrains (migration autochtone en milieu urbain, représentation des populations autochtones dans la société mexicaine, quartiers périphériques marginalisés, etc.) et d'y réaliser un stage en tant que chargée de projets au sein d'une ONG mexicaine de soutien aux communautés autochtones (*Unidad de Apoyo a las Comunidades Indígenas* – UACI). Cette ONG cherche à promouvoir le respect de la diversité culturelle, le renforcement des identités culturelles ainsi que la protection des terri-

toires traditionnels des peuples autochtones, qui bien souvent se trouvent menacés par des projets d'extraction minière.

J'ai toujours été réceptive et sensible à la compréhension des relations humaines. Ceci m'a permis de développer une conscience culturelle solide ainsi qu'un intérêt prononcé pour l'activisme social, le respect des droits humains et l'éducation à la Paix. Mes expériences à l'étranger et associatives, notamment mon engagement depuis l'âge de onze ans au sein de l'ONG internationale *Children's International Summer Villages* (CISV), m'ont confortée dans l'idée de m'orienter vers les sciences humaines.

J'ai obtenu une licence en Sociologie et Anthropologie (Facultés Universitaires Saint-Louis – FUSL, Bruxelles) et un Master en Etudes internationales dédié à l'Amérique latine (Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine – IHEAL, Sorbonne Nouvelle, Paris), j'ai développé un intérêt sans cesse grandissant pour l'Amérique latine et le milieu de la solidarité. Si le

Mexique est demeuré pendant longtemps mon pays de cœur, j'avais aussi pour vocation de me former sur l'ensemble de la région. Mes études m'ont permis d'élargir mes connaissances sur l'Amérique latine, son histoire et ses défis, et de rencontrer des étudiants européens et latinos tous liés par une passion commune pour le sous-continent américain. Mon intérêt et ma sensibilité pour les questions de l'altérité et de la diversité culturelle m'ont conduite au photographe et activiste colombien Juan Pablo Gutiérrez visant à répertorier des photographies de communautés autochtones colombiennes en voie de disparition.



Les futurs volontaires durant la semaine de formation, juin 2013

La passion née de mes recherches, de mes expériences associatives et professionnelles mais aussi et surtout de mes rencontres, a fait toute la force de ma motivation pour être engagée comme volontaire au sein de PBI.

### Comment as-tu connu PBI? Pourquoi as-tu souhaité partir sur le terrain ?

J'ai découvert l'existence de PBI et le travail unique que cette organisation mène par le biais d'une connaissance qui travaille au sein du Centre pour les droits humains Miguel Agustín (*Centro Prodl*) à Mexico City. Intéressée par les Projets Colombie et Mexique, j'ai pris part à une journée d'initiation organisée par PBI-

France visant à orienter les personnes intéressées par la non-violence, la prise de décision au consensus, l'accompagnement international, et la protection des droits humains. C'était aussi l'occasion pour moi de rencontrer deux défenseuses des droits humains mexicaines qui se trouvaient en tournée en France et d'écouter les témoignages marquants sur la situation du Mexique à travers leurs expériences. Suite à cette rencontre, j'ai pu appuyer PBI-France ainsi que PBI-Belgique dans diverses actions (réalisation d'entretiens de défenseuses des droits humains, appui logistique lors d'une rencontre sur le thème de la défense des défenseur(e)s des droits humains).

J'ai souhaité partir sur le terrain afin de vivre une expérience unique et privilégiée, pratique et formatrice me permettant d'approcher au plus près diverses réalités qu'il n'est pas toujours facile d'imaginer de loin ou par le biais des médias.

### Comment se sont déroulées les différentes étapes du recrutement et de la préparation au départ ?

La sélection a duré huit mois à partir du moment où j'ai postulé au projet PBI-Colombie et comprenait quatre étapes : l'envoi d'un dossier et de lettres de recommandation, un entretien via Skype avec les personnes chargées de formation, une phase d'auto-formation (lectures et rédaction de quatre dossiers traitant des thèmes suivant : PBI-International et PBI-Colombie, l'histoire contemporaine de la Colombie,



Les futurs volontaires durant la semaine de formation, juin 2013

les droits humains en Colombie, l'accompagnement en Colombie), et finalement une semaine de formation en Espagne en compagnie des derniers candidat(e)s. Cette semaine de rencontres et de partage a été enrichissante et bien préparée, entre les mises en contexte, les jeux de rôle, les rires, les pleurs, etc. Nous étions un groupe uni et très dynamique constitué de seize personnes représentant neuf pays différents, et nous avons tous été sélectionnés, ce qui n'est pas toujours le cas au terme de ce processus de sélection long et rigoureux... La moitié du groupe est sur le terrain depuis le mois de septembre, et c'est avec hâte que le reste d'entre nous s'apprête à les rejoindre et à vivre l'aventure PBI

### Avant de partir, quelles sont tes attentes par rapport à cette nouvelle mission ?

Je pars avec un désir ardent d'apprendre, me former sur la Colombie et en matière des droits humains, aller à la rencontre des personnes si admirables que sont les défenseur(e)s des droits humains et les communautés accompagné(e)s, connaître et comprendre leurs combats, mettre en pratique mes compétences et ma curiosité, apporter ma petite pierre, m'imprégner d'une nouvelle culture, m'épanouir aussi bien personnellement que professionnellement.

## Implantation du Projet de PBI au Honduras

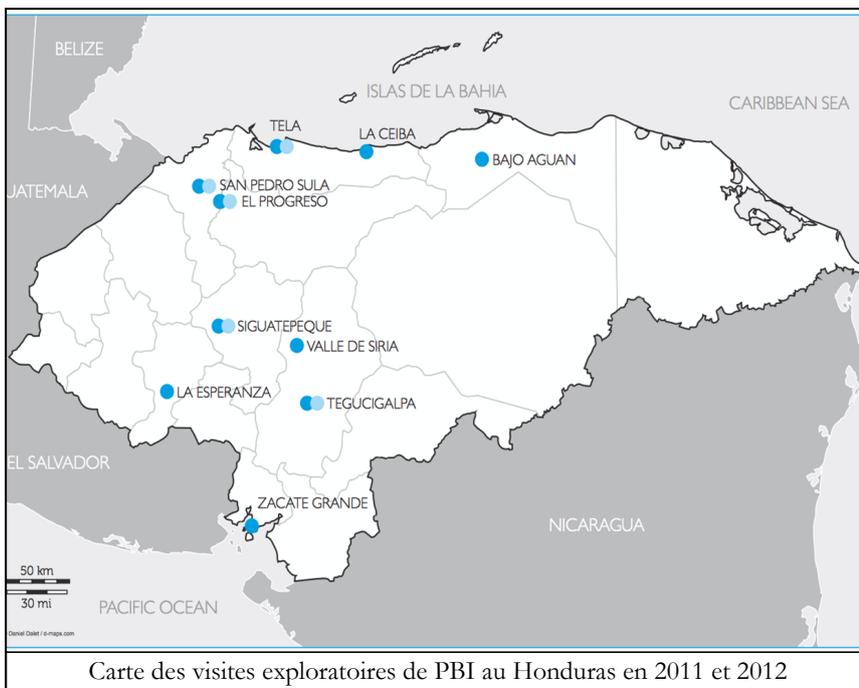
Depuis la fin 2013, les équipes des Brigades de paix internationales sont implantées au Honduras. Ce pays frontalier du Guatemala souffre d'un climat très tendu de répression des droits de l'Homme et détient le triste record mondial du nombre d'homicides par habitant (91,6 pour 100 000 habitants en 2011) depuis la dégradation de la situation interne avec le coup d'Etat de juin 2009. Alors que de nouvelles élections organisées en novembre dernier ont permis au parti au pouvoir de se maintenir, l'occasion se présente pour nous de faire le point sur ce pays centraméricain et sur l'implantation de ce nouveau Projet.

Depuis le coup d'état qui eut lieu au Honduras le 28 juin 2009, PBI suit avec beaucoup d'inquiétude la grave détérioration des espaces de défense des droits humains que rencontrent les organisations, les communautés et les défenseurs dans ce pays. Après avoir reçu des demandes d'accompagnement de la Plateforme des Droits Humains du Honduras, PBI a organisé deux missions exploratoires (voir *Présence Internationale* n°85, 87 et 89) qui ont conclu à la nécessité et à la faisabilité de d'ouverture d'un Projet terrain.

La rupture de l'ordre démocratique et constitutionnel en 2009 a produit une politisation généralisée de la société et provoqué une demande de démocratisation et de respect des droits humains réprimée dans la violence. PBI a pu identifier certains défenseurs particulièrement vulnérables : les opérateurs de justice, les journalistes, les LGBT, et ceux qui revendiquent l'accès à la terre et au territoire. Un autre groupe pris pour cible est celui des femmes défenseuses des droits : le Honduras est l'un des pays les plus dangereux au monde pour elles (hors zone de guerre) avec le triste record d'un meurtre ou agression de femme toutes les 15 heures. Selon l'ONG Oxfam, en 2012 sur les 22 000 cas reportés, seulement 2% ont été suivis d'une enquête. Cette situation trouve sa source dans le trafic de drogues, la prostitution, la militarisation de la société ou encore la culture machiste. La question de l'impunité est un problème persistant. Des agents de police ont même été directement impliqués dans des affaires de fémicide, prouvant la collusion possible entre crime organisé et forces étatiques.

Dans ce contexte, les élections générales du 24 novembre 2013 étaient particulièrement suivies. Un climat d'intimidation et de violence a pesé sur les habitants jusqu'à la veille des élections : quatre activistes appartenant au Parti Libre (fondé par Xiomara Castro la femme de l'ancien président renversé, Manuel Zelaya) ont été assassinés. Selon les chiffres officiels, la représentante du parti Libre a reçu 28,8% des votes tandis que le Parti National, représenté par le président du Congrès Juan Orlando Hernandez a été crédité de

36,8% des voix, lui permettant de se maintenir au pouvoir malgré de lourds soupçons de fraude dénoncés notamment par un observateur envoyé par l'UE. Le nouveau président a axé sa campagne sur la lutte contre l'insécurité et a proposé de porter l'effectif de l'armée à 5 000 hommes. Ce recours à l'armée est fortement contesté par les défenseurs des droits de l'homme, particulièrement ciblés par une répression violente.



Carte des visites exploratoires de PBI au Honduras en 2011 et 2012

Ce nouveau Projet de PBI a pu débiter ses activités grâce à la générosité de plusieurs bailleurs internationaux, notamment en Allemagne et en Suisse. En France, le Secours Catholique est partenaire du Projet et finance le déploiement des équipes terrain en 2014-2015. Le Projet Honduras compte actuellement un coordinateur et deux volontaires, l'objectif est de passer à 4 volontaires en 2014 et d'accompagner 2 à 5 organisations dès que la statut légal de notre ONG sera reconnu sur place. Ce soutien du Secours Catholique permettra également de réaliser des tournées de défenseurs en France dès cette année afin de pouvoir parler davantage de ce pays centraméricain et engager les décideurs français à suivre de près cette situation alarmante.

Martin Willaume

## Les suites du procès pour génocide au Guatemala

*Nous évoquions dans Présence Internationale n°91 le verdict du procès historique pour génocide qui avait condamné en mai 2013 l'ancien chef d'Etat de facto Efraïn Ríos Montt à 80 ans de prison pour crimes de génocide et crimes contre l'humanité. Cette condamnation, une première mondiale, avait été annulée dans la foulée par la Cour Constitutionnelle guatémaltèque au motif de vices de forme, renvoyant le procès à une phase intermédiaire et plaçant à nouveau les victimes dans la plus grande incertitude. Etat des lieux près d'un an 10 mois après le début de ce procès emblématique.*

**F**ace à la pression de l'oligarchie nationale et notamment du secteur économique et financier, l'annulation de la condamnation avait été prononcée le 20 mai dernier, indiquant au tribunal qu'il devait reprendre les audiences à une étape intermédiaire. Les juges s'étant déjà prononcés pour une condamnation ont refusé de reprendre le procès et n'ont pas souhaité participer à cette parodie de justice. Une date de nouveau procès a été avancée pour 2014, puis janvier 2015 alors même que de nombreux recours doivent encore être examinés et qu'une loi d'amnistie menace cette reprise effective.

L'annulation du procès par la Cour d'appel le 10 janvier 2014 a confirmé les craintes des organisations sociales et des victimes. L'avocat des victimes de l'Association pour la Justice et la Réconciliation (AJR), Me Edgar Pérez, accompagné par PBI sur le terrain (voir *Présence Internationale* n° 90), a indiqué qu'ils avaient appelé de cette décision auprès de la Cour constitutionnelle pour contrer ce nouveau revers. Un recours a également été déposé en novembre auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme afin de tente de sortir de ce blocage au niveau national.

Les membres de l'AJR et de CALDH qui ont permis de traduire devant la justice nationale l'ancien dictateur ne reconnaissent pas la validité juridique de cette annulation et s'en tiennent au verdict du 10 mai 2013 : le livre de près de 700 pages compilant les centaines de témoignages poignants des Mayas Ixils et des experts est diffusé aux communautés des différentes régions



Remise du livre compilant la sentence pour génocide

pour insister sur la valorisation de cet important témoignage de l'Histoire enfin écrite.

La tenue du procès et les avancées timides du droit au Guatemala avec les premières condamnations de responsables de massacres durant les années 1980 ont été permises par la nomination de personnalités intègres au sein de l'appareil de justice et notamment grâce à la Procureure générale, Claudia Paz y Paz, en 2010. L'année 2014 sera déterminante pour la poursuite de ces efforts car le mandat de la Procureure prend fin et plusieurs juges doivent également être désignés pour intégrer la Cour Suprême. La pression de la communauté internationale et des ONG sera déterminante pour que ces quelques brèches récentes dans le mur de l'impunité au Guatemala ne soient pas sans suite.

*Martin Willaume*

### PBI FRANCE RECRUTE SON NOUVEAU COORDINATEUR

Vous souhaitez travailler avec PBI et devenir le coordinateur de la section française? Ce poste polyvalent permet de suivre l'actualité des Projets terrain de PBI et de gérer les activités en France (tournées de défenseurs, formations à l'intervention civile de paix...).

Vous devez être éligible au contrat aidé CUI-CAE pour pouvoir candidater et être notamment demandeur d'emploi inscrit depuis plusieurs mois, merci de vérifier auprès de votre conseiller Pôle Emploi avant de nous contacter. Vous avez jusqu'au lundi 10 février pour candidater!

Plus d'infos dans la fiche de poste disponible sur notre site

**AGENDA**

**Assemblée générale de PBI-France**

**samedi 29 mars 2014**

De 10h à 18h

94, les bocages verts 95000 Cergy

Merci de confirmer votre présence par mail ([pbi.france@free.fr](mailto:pbi.france@free.fr)) ou téléphone (01 43 73 49 60)

**Journée d'initiation de PBI  
samedi 15 mars à Paris**

*Cette journée vise à accueillir et orienter les personnes intéressées par la non-violence, la prise de décision au consensus, l'accompagnement international, et la protection des droits de l'Homme. Elle est ouverte à toute personne intéressée par ces thématiques que vous souhaitez ou non vous engager comme bénévole ou volontaire au sein de PBI. Organisée de façon progressive, elle comprend une présentation des principes régissant l'action de PBI ainsi que des mises en situation. Il est donc nécessaire d'être présent durant toute la journée.*

**Matinée (10h-13h)**

- Présentation des principes régissant l'action de PBI
- Exercices et mises en situation sur les notions de non-violence, consensus et prise de décision en groupe

**Après-midi (14h-18h)**

- Rencontre avec une ex-volontaire du Projet Colombic
- Présentation des actions de PBI en France et modes d'investissement bénévole

Merci d'envoyer vos coordonnées (nom, prénom, téléphone) à [pbi.france@free.fr](mailto:pbi.france@free.fr) si vous souhaitez participer

\* Une participation de 10€ vous sera demandée pour la participation à la location de salle.

**S'impliquer avec PBI**

**>>> Devenir bénévole**

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

**>>> Nos actions**

**Appui aux projets**

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

**Réseau d'alerte**

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

**Communication**

**> Communication externe**

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

**> Communication interne**

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

**>>> Devenir volontaire**

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site internet de PBI-France : [www.pbi-france.org](http://www.pbi-france.org)

**REJOIGNEZ-NOUS**

**Je deviens membre de PBI-section française**

Adhésion au tarif

◇ Normal, 30 €

◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 €

◇ De soutien, 60 €

L'adhésion ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel *Présence internationale*.

**Je m'abonne au bulletin trimestriel *Présence internationale* ◇ 10 € par an**

**Je souhaite faire un don de** ◇ 30 € ◇ 60 € ◇ 100 € ◇ Autre : ..... € (déductible des impôts)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél :** ..... **Email :** .....

Vos chèques sont à adresser à l'ordre de PBI France et à envoyer au 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris